



OMS - CONGO

Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé au Congo

Tel. (242) 663 83 29 – Fax : 004724137332

BP 2465 – Brazzaville

République du Congo

Mardi 13 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'INTRODUCTION DU VACCIN PENTAVALENT OFFICIELLEMENT LANCEE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Brazzaville, 13 Janvier 2009.- Introduit dès le 1^{er} janvier 2009 dans le Programme Elargi de Vaccination de routine, le vaccin pentavalent vient d'être officiellement lancé en République du Congo. C'était au cours d'une cérémonie organisée ce mardi dans la district d'Ignié, Département du Pool, à 45 km au nord de Brazzaville, sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, Ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille. Arrivée sur les lieux avec une délégation composée des représentants du système des Nations Unies au Congo (OMS, UNICEF, UNFPA) et des cadres de son département, Mme Emilienne Raoul a été accueillie par le Préfet du Département du Pool.



Mme la Ministre de la santé avec à sa droite le sous préfet d'Ignié et le Représentant de l'OMS et à sa gauche, le préfet du Pool, le Directeur général de la santé, le Représentant adjoint de l'UNICEF

Après le mot de bienvenue prononcé par le Sous-préfet d'Ignié, la cérémonie a été essentiellement marquée par les allocutions respectives du Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé au Congo et de Mme la Ministre de la Santé, vaccination.

Prenant la parole, le Représentant de l'OMS au Congo, le Dr Mamadou D. Ball, a indiqué que la nouveauté du Vaccin pentavalent qui contient cinq différents antigènes, réside dans l'introduction du vaccin contre les *Haemophilus influenzae* de type b, en abrégé (Hib), en plus des vaccins déjà présents dans le Programme Elargi

de Vaccination national que sont le vaccin conjugué tétravalent (Diphtérie, Tétanos, Coqueluche et hépatite B), et ceux contre la rougeole et la fièvre jaune.

Toujours selon le Dr Ball, les infections à Hib sont l'une des causes les plus importantes de pneumonies et de méningites purulentes chez les enfants de moins de 5 ans. En Afrique en général et au Congo en particulier, la pneumonie est l'une des causes les plus fréquentes de décès du nourrisson. Ces infections à Hib, a-t-il poursuivi, peuvent pourtant être évitées car il existe un vaccin dont l'efficacité a été démontrée dans plusieurs études : 4% des décès parmi les enfants de moins de 5 ans pourraient être évités par la vaccination avec Hib. En Afrique, 1 décès d'enfant pourrait être évité pour 160 enfants vaccinés contre les maladies à Hib. Selon l'OMS, a précisé le Dr Ball, la pneumonie représente 21% des 4.4 million de décès annuels chez les enfants âgés de moins de 5 ans, et plus de 20% des pneumonies sévères confirmées sont dues à Hib.

Concluant son propos, le Représentant de l'OMS au Congo a dit que les programmes de vaccination, s'ils sont bien menés, peuvent réduire la mortalité de près de 25% et contribuer à l'atteinte du 4^{ème} Objectif du Millénaire pour le Développement.

Pour sa part, Mme la Ministre de la santé, des Affaires sociales et de la Famille a affirmé que l'introduction du vaccin pentavalent au Congo est la traduction en action concrète de la volonté du Président de la République qui, lors de son discours à l'occasion de la commémoration du 45^{ème} anniversaire de l'indépendance du pays, le 15 août 2005, a annoncé



Mme E. Raoul, Ministre de la santé, lance officiellement l'introduction du vaccin pentavalent au Congo

que le vaccin contre l'haemophilus influenzae serait la toute prochaine innovation à introduire dans le Programme Elargi de Vaccination de routine systématique. « C'est le cadeau de Bonne Année 2009 aux enfants congolais », a dit Mme Raoul.

Elle a précisé que ce vaccin gratuit et disponible dans tous les centres fixes de vaccination était sûr et efficace pour la prévention de la pneumonie et la méningite. Elle a également indiqué que dans les perspectives futures du ministère de la santé, figurent la disponibilité à brève échéance d'un vaccin contre les formes sévères des

diarrhées et d'un vaccin destiné aux filles pour la prévention du cancer du col de l'utérus ».

La Ministre de la santé a en outre souligné que « les performances du PEV sont assez satisfaisantes car les couvertures vaccinales s'améliorent au fil des années. Le nombre d'enfants vaccinés au vaccin contre la Diphtérie, Tétanos, coqueluche et polio (DTCP3) est passé de 50% en 2003 pour atteindre plus de 85% en 2008 ». Elle a lancé un appel respectivement au personnel de santé pour « informer et sensibiliser la



Le Dr M.D. Ball mettant la seringue dans le box après avoir vacciné un enfant au pentavalent sous le regard bienveillant de Mme la Ministre de la santé

population afin de susciter son adhésion, car l'efficacité de ce vaccin a été prouvée partout ailleurs », et aux parents pour les « exhorter à adhérer massivement aux activités de vaccination, car le gouvernement en mettant à leur disposition ce vaccin de qualité traduit l'expression de sa volonté de réduire la morbi-mortalité due aux maladies évitables par la vaccination ».

Rappelons qu'en Novembre 2006, l'OMS a pris position sur les vaccins conjugués Haemophilus Influenzae type B en encourageant les pays à introduire ces vaccins dans leurs programmes de vaccination de routine, en raison de leur efficacité et de leur innocuité démontrée. Du 17 au 19 janvier 2007, l'OMS et les autres partenaires avaient organisé au siège du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, le « Forum Hib, Pneumocoque et Fièvre jaune à l'intention des décideurs des pays francophones éligibles au financement de GAVI ». Les décideurs des pays éligibles dont le Congo, s'étaient alors engagés à introduire des nouveaux vaccins dans leurs programmes de vaccination.

Pour de plus amples informations, prière de contactez le Dr Richelot Ayangma, Conseiller PEV/OMS-Congo, ayangmar@cg.afro.who.int ou M. Boniface BIBOUSSI, Conseiller HIP/OMS-Congo: biboussib@cg.afro.who.int